

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 28 AVRIL 2011

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19heures 30 à la salle municipale, jeudi 28 avril 2011, sous la présidence du maire, monsieur François Lagace.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

77-04-2011

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2010 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Dépôt par la secrétaire-trésorière, madame Sylvie Dionne, du rapport financier pour l'année 2010 et du rapport du vérificateur externe Raymond Chabot, Grant Thornton ;

Lecture du rapport par monsieur Jocelyn Lavoie de chez Raymond Chabot, Grant Thornton ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le rapport financier annuel 2010 ainsi que le rapport du vérificateur soient acceptés.

78-04-2011

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 278 POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

AVIS DE MOTION EST, par la présente, donné par le conseiller Pascal Hudon, à l'effet qu'à une prochaine réunion, des clarifications seront apportées au règlement N°278 (tarif applicable aux gestes posés pour le compte de la municipalité au Québec et prévoyant les modalités de remboursement des dépenses des élus et des employés).

79-04-2011

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 60,186 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dument complétée ;

POUR CES MOTIFS

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation et ajoutent le point suivant à l'ordre du jour :
1) Report de la réunion régulière du lundi 2 mai au mardi 3 mai 2011.

80-04-2011

REPORT DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 MAI AU MARDI 3 MAI 2011

CONSIDÉRANT QUE des élections auront lieu le lundi 2 mai de 8h00 à 23h00 dans la salle du conseil municipal ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE REPORTER au lendemain, soit au mardi 3 mai le déroulement de la séance régulière.

81-04-2011

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H37.

François Lagace, maire

Sylvie Dionne, secrétaire-trésorière